

A Chaumont, les familles ukrainiennes ont trouvé leurs repères

La Ville de Chaumont a dû répondre dans l'urgence à l'arrivée des réfugiés ukrainiens. Sept logements ont pu être mis à disposition. Un an plus tard, ces habitations sont toujours occupées et l'accompagnement en termes de droit est toujours porté par l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM).

Il y a un an, les services de la Ville ont dû s'organiser dans l'urgence. Il fallait trouver les moyens d'accueillir les familles ukrainiennes qui arrivaient par dizaines sur Chaumont, fuyant la guerre dans leur pays. Rapidement, la collectivité a meublé cinq pavillons rue Maryse-Bastie, situés derrière les locaux de l'ancien lycée Haut-du-Val.

Deux logements rue Jules-Tréfousse ont également permis d'accueillir ces personnes. En parallèle, diverses collectes de vêtements et de produits alimentaires ont été lancées. « A ce moment-là, la consigne était l'hébergement d'urgence. Tant que l'on pouvait placer des matelas, on en mettait », explique Marie-Pierre Cangé, responsable du service développement sociale et coordination associative. Le centre d'accueil du CFA a également été réquisitionné pour de l'hébergement, mais les réfugiés l'ont quitté au début de l'été pour être relogés ailleurs. Actuellement, 25 personnes sont accueillies dans ces logements.

Accompagnement

Pour l'accompagnement de ces personnes, la préfecture a confié cette mission à l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM). La structure s'est vue suivre une cinquantaine d'Ukrainiens et a procédé à l'ouverture des droits de réfugiés. Cela permettant d'obtenir une allocation versée par la CAF.



La communauté ukrainienne a fêté Noël dans son local à la Maison des associations, invitant tous ceux qui lui sont venus en aide.

De là, les réfugiés ukrainiens ont pu soit s'orienter vers un logement autonome, auquel cas l'AATM les aidait dans la démarche ; soit ils avaient la possibilité de rester dans les logements mis à disposition par la Ville, par le biais d'une intermédiation locative, d'autant que des affinités dans la communauté se sont créées et de la colocation s'est naturellement mise en place.

Selon leurs souhaits

« Cette convention d'intermédiation locative a été signée pour une durée de six mois, et a été renouvelée par la suite. La loca-

tion est calculée pour éviter que ni les locataires ukrainiens ni l'association ne se retrouvent en difficulté. Surtout, nous sommes revenus à de bonnes conditions d'accueil dans ces habitations », explique Marie-Pierre Cangé. « Ces personnes ont du mal à se projeter pour se décider si elles restent ou si elles repartent. À la Ville, nous sommes tout à fait ouverts à une prolongation de la convention dans les mêmes conditions. Aucune pression n'est mise et la décision sera prise en fonction de leurs souhaits. »

L'AATM poursuit, quant à elle, son rôle d'accompagnement de 45 personnes, dont 19 enfants. Elles ont toutes une ouverture

de droit et pratiquement toutes suivent une formation linguistique de français, la barrière de la langue étant le premier frein d'une intégration facile et d'accès à l'emploi. Certaines ont même trouvé un travail, en tant qu'Atsem dans une école ou femme de ménage notamment. De plus, des locaux leur sont mis à disposition à la Maison des associations où la communauté ukrainienne peut y mener des actions et des activités collectives. Un projet de représentation théâtrale est même à l'étude.



J. T.

Vide, l'Esat de Froncles est toujours prêt à accueillir.

Depuis mi-février, l'ancien foyer de l'Établissement et service d'aide par le travail (Esat) de Froncles est vide. « La structure est fermée, mais pas de manière définitive. Nous pouvons toujours accueillir de nouvelles personnes si besoin il y a », pré-

trouvaient l'Union départementale des associations familiales, SOS Femmes, la Croix-Rouge ou encore les Restos du cœur. Des cours de français ont été dispensés et cela a porté ses fruits. Plusieurs réfugiés ont trouvé du travail, dont une femme exer-



Le

Au
à M
nim
aus
tair
dan
lui,
que
fro
prir
Rus
Voil
rus
pou
les
con
més
con
tégi
cett
C'es
tam
dor
libr
foul
Auj
d'ac
tête
et A
den
C'es
ron
pal
cou

Elle



Pour
à Ch
Ukra
(Pho

Accu
à Ch
quat
ont t
et so
à la v